

R A P P O R T A N N U E L D E P E R F O R M A N C E :
P R O D U I T S F I N A N C I E R S D É R I V É S

(suivi de la décision D-2001-214)

T A B L E D E S M A T I È R E S

LEXIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	3
1. PRÉAMBULE	5
2. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE	6
3. CONTEXTE.....	7
a) Contexte pétrolier.....	7
b) Contexte gazier.....	7
4. RÉSULTATS ATTEINTS	10
a) Réduction de la volatilité.....	10
b) Limiter l'impact des hausses de prix.....	11
c) Préservation de la position concurrentielle du gaz naturel.....	12
Année gazière 2013.....	13
Années gazières 2014 et suivantes.....	13
5. COMPARAISON ENTRE LES TARIFS DU SERVICE DE FOURNITURE ET LES PRIX MENSUELS SUR LE MARCHÉ (INDICE CGPR) / IMPACT NET POUR L'ENSEMBLE DES CLIENTS EN SERVICE DE FOURNITURE.....	15
6. COÛTS ENCOURUS POUR LES DIFFÉRENTES PRIMES.....	16
7. CONCLUSION	17
 ANNEXE A	
 ANNEXE B	
 ANNEXE C	
 ANNEXE D	

LEXIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Collier

1 Combinaison de l'achat d'une option d'achat (« le prix plafond ») et de la vente d'une option de
2 vente (« le prix plancher ») permettant de laisser le prix du gaz naturel varier entre le prix plafond
3 et le prix plancher.

Collier à remboursement maximal (« CARM »)

4 Consiste en un collier assorti de la vente d'une option d'achat avec un prix d'exercice (« le prix
5 maximum ») supérieur au prix plafond. La vente de l'option d'achat sert à bonifier le niveau du
6 plafond et/ou du plancher. Lorsque le prix de l'indice variable dépasse le prix maximum, le prix
7 plafond est majoré de la différence entre la valeur de l'indice et celle du prix maximum. Par
8 exemple, si le plafond du collier a été établi à 5 \$ et le prix maximum à 7 \$ et que l'indice variable
9 atteint 8 \$, le prix plafond sera majoré de 1 \$ pour atteindre 6 \$.

Contrat d'échange à prix fixe

10 Instrument financier permettant de payer un prix fixe pour une quantité de gaz naturel pour une
11 période donnée contre réception du prix variable qui est l'indice de référence. Comme les contrats
12 d'approvisionnement se font principalement contre le paiement d'un indice variable, le paiement
13 et la réception de l'indice variable permettent, comme effet net, de payer un prix fixe.

Contrat d'échange à prix fixe à remboursement maximal (« PFRM »)

14 Consiste en un contrat d'échange à prix fixe (« le prix fixe ») assorti de la vente d'une option
15 d'achat avec un prix d'exercice (« le prix maximum ») supérieur au prix fixe. La vente de l'option
16 d'achat sert à diminuer le niveau du contrat d'échange à prix fixe. Lorsque le prix de l'indice
17 variable dépasse le prix maximum, le prix fixe est majoré de la différence entre la valeur de l'indice
18 et celle du prix maximum. Par exemple, si le contrat d'échange à prix fixe a été établi à 5 \$ et le
19 prix maximum à 7 \$ et que l'indice variable atteint 8 \$, le prix fixe sera majoré de 1 \$ pour atteindre
20 6 \$.

Option d'achat

21 Instrument financier donnant le droit à son détenteur, mais non l'obligation, d'acheter une quantité
22 de gaz naturel, pour une période donnée et à un prix d'exercice prédéterminé, contre le paiement
23 d'une prime.

Option de vente

- 1 Instrument financier donnant le droit à son détenteur, mais non l'obligation, de vendre une
- 2 quantité de gaz naturel, pour une période donnée et à un prix d'exercice prédéterminé, contre le
- 3 paiement d'une prime.

1. PRÉAMBULE

1 Dans sa décision D-2001-214, la Régie de l'énergie (la « Régie ») demandait à Société en
2 commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de présenter, en sus du dépôt mensuel établissant le
3 prix du service de fourniture de gaz naturel, un rapport annuel de performance sur le programme
4 de dérivés financiers. Conformément à la décision D-2007-47, Gaz Métro soumet le présent
5 rapport dans le cadre du dépôt du rapport annuel.

6 Le présent document répond aux exigences de la Régie et couvre les principaux points alors
7 identifiés, à savoir :

- 8 • les objectifs pour l'année (Section 2) ;
- 9 • les moyens utilisés aux fins d'atteindre les objectifs (Section 3) ;
- 10 • les résultats atteints en regard de chacun des objectifs fixés (Section 4) ;
- 11 • une comparaison du tarif mensuel du service de fourniture de gaz naturel avec les prix
12 mensuels sur le marché et les impacts nets pour l'ensemble des clients en service de
13 fourniture (Section 5) ;
- 14 • les coûts des différentes primes (Section 6) ; et
- 15 • les améliorations nécessaires, le cas échéant.

16 Le 23 novembre 2012, dans sa décision D-2012-158, la Régie a ordonné la suspension du
17 programme de dérivés financiers. Le 15 mai 2014, dans sa décision D-2014-077, la Régie a mis
18 définitivement fin au programme de dérivés financiers. Gaz Métro s'est conformée aux directives
19 de la Régie et aucune transaction de dérivés financiers n'a été effectuée dans le cadre du
20 programme de dérivés financiers depuis le 23 novembre 2012.

2. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE

- 1 Depuis la suspension du programme dans la décision D-2012-158, aucun objectif annuel n'a été
2 proposé ni approuvé. Cependant, comme les transactions de dérivés financiers toujours en
3 vigueur ont été effectuées en fonction des trois objectifs approuvés par la Régie dans le passé,
4 Gaz Métro propose d'évaluer la performance des dérivés selon ces objectifs, soit :
- 5 1. Stabiliser le coût du gaz naturel en réduisant la volatilité du portefeuille ;
 - 6 2. Limiter l'impact d'une augmentation potentielle des prix lors de cycles haussiers ou lors de
7 pointes de la demande dans le marché ; et
 - 8 3. Saisir ce qui est perçu comme une opportunité de marché afin de préserver la position
9 concurrentielle du gaz naturel.

3. CONTEXTE

1 Avant de faire l'analyse de la performance de la couverture mise en place à l'aide des dérivés
2 financiers, il semble à propos de faire une description du contexte énergétique au cours de la
3 dernière année.

a) Contexte pétrolier

4 Au cours de la dernière année, le contexte pétrolier a été marqué par la production croissante de
5 pétrole aux États-Unis. Le prix de pétrole a aussi été influencé par des incertitudes économiques
6 en Europe, en Asie et en Amérique du Nord, en plus des incertitudes politiques au Moyen-Orient.
7 Le prix du WTI est passé de 94,61 \$US/baril au 1^{er} novembre 2013 à 107,62 \$US/baril le
8 23 juillet 2014, avant de redescendre à 80,54 \$US/baril le 31 octobre 2014 (voir le graphique 1
9 pour illustration des prix du pétrole). Le WTI correspond au prix du pétrole à Cushing et
10 représente le marché le plus liquide en Amérique du Nord. Cushing est le point de livraison pour
11 les contrats à terme transigés sur le NYMEX.

b) Contexte gazier

12 Le marché continental du gaz naturel a débuté l'année gazière 2014 avec des entreposages de
13 3 779 Bcf (58 Bcf au-dessus de la moyenne des cinq années précédentes) et un prix « spot » à
14 Henry Hub de 3,57 \$US/MMBtu¹ le 31 octobre 2013. Henry Hub est le point de transaction le plus
15 liquide en Amérique du Nord et sert de point de livraison pour les contrats à terme transigés sur
16 le NYMEX. Les niveaux d'entreposage ont atteint un sommet de 3 834 Bcf le 8 novembre 2013.
17 Pendant l'hiver, le prix du gaz naturel a atteint un sommet de 7,94 \$US/MMBtu le 4 mars 2014 et
18 est redescendu à 4,48 \$US/MMBtu le 28 mars 2014. La saison hivernale s'est terminée avec
19 822 Bcf en entreposage (992 Bcf sous la moyenne des cinq dernières années). Cette diminution
20 de l'entreposage est expliquée par une augmentation de la consommation due à une température
21 hivernale plus froide que la normale en Amérique du Nord. Au Canada, le prix « spot » en Alberta
22 est passé de 3,26 \$/GJ à 4,56 \$/GJ entre le 31 octobre 2013 et le 28 mars 2014.

23 Les prix « spot » à Henry Hub et en Alberta ont diminué pendant l'été, terminant l'année gazière
24 2014 à 3,61 \$US/MMBtu et 3,62 \$/GJ respectivement. Ces diminutions des prix du gaz naturel

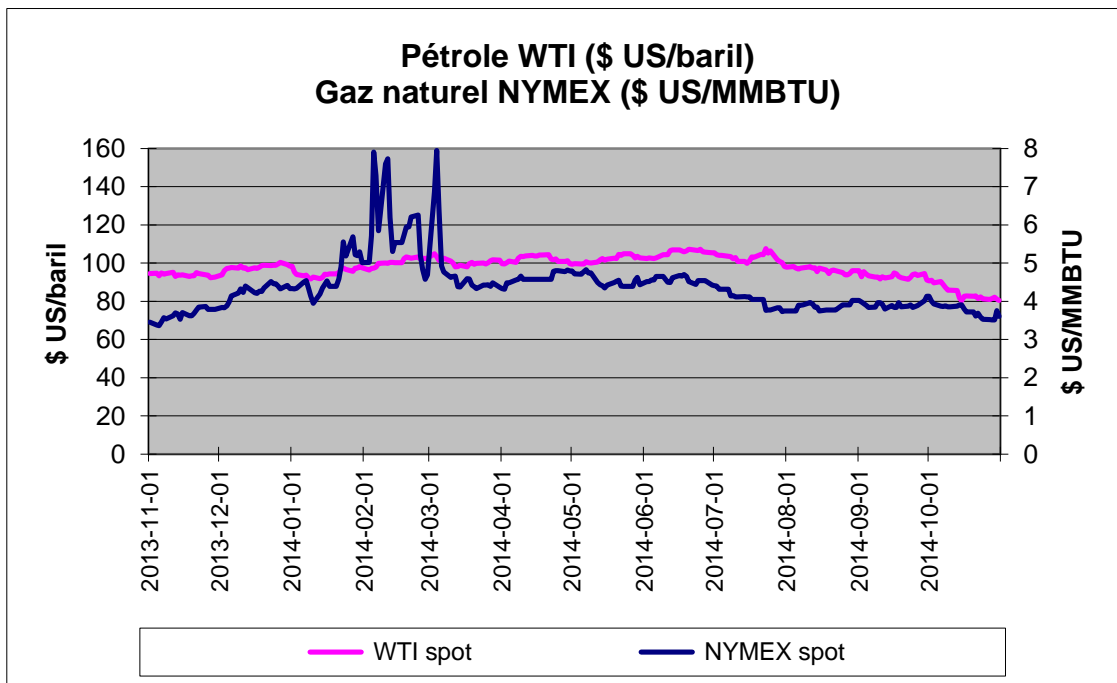
¹ 1 MMBtu = 1,055 GJ.

1 sont principalement expliquées par l'augmentation de la productivité des nouveaux puits, malgré
2 une diminution du nombre de forages.

3 L'année gazière 2014 s'est terminée avec 3 571 Bcf en entreposage, soit 261 Bcf sous la
4 moyenne des cinq dernières années.

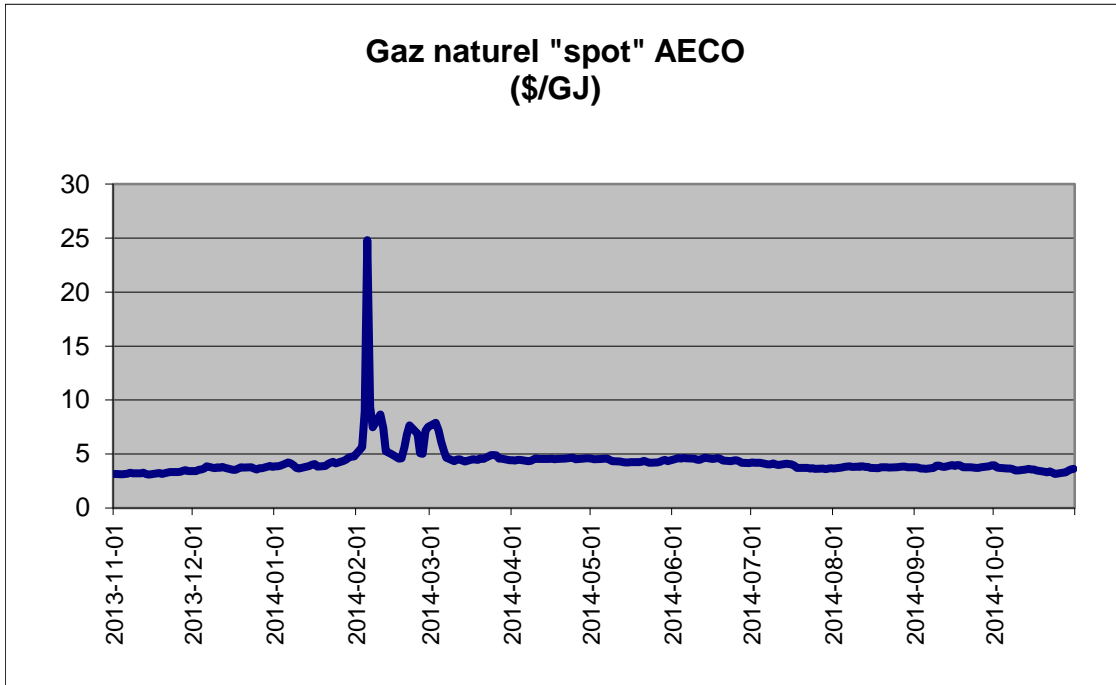
5 Le graphique 1 trace l'historique des prix « spots » du gaz naturel à Henry Hub (NYMEX) et du
6 pétrole à Cushing (WTI). Le graphique 2 trace l'historique des prix « spots » du gaz naturel à
7 AECO en Alberta.

Graphique 1



Source : Bloomberg.

Graphique 2



Source : Bloomberg.

4. RÉSULTATS ATTEINTS

1 Cette section vise à quantifier les résultats atteints par Gaz Métro en regard de chacun des
2 objectifs qu'elle s'était donnés. Il faut noter que les objectifs ne sont pas nécessairement
3 énumérés par ordre d'importance, chacun d'eux étant plus ou moins interdépendant de tous les
4 autres.

a) Réduction de la volatilité

5 Le premier objectif de la politique de produits financiers dérivés consistait à stabiliser le coût
6 d'acquisition du gaz naturel fourni par Gaz Métro, mesuré par une réduction de la volatilité du
7 coût moyen d'approvisionnement.

8 Le calcul de la volatilité mensuelle s'exprime par l'opération suivante :

9 Volatilité mensuelle = écart type (\bar{P}_i)

10 où i = Mois de l'année gazière; $i = 1, 2, \dots, 12$

11
$$\bar{P}_i = \frac{W_i P_i^c + (Y_i - W_i) P_i^{n-c}}{Y_i}$$
 : Prix moyen pondéré pour le mois i

12 P_i^c : Prix moyen d'approvisionnement des volumes couverts pour le mois i

13 P_i^{n-c} : Prix moyen d'approvisionnement des volumes non couverts pour le mois i

14 W_i : Volumes en service de fourniture couverts pour le mois i

15 Y_i : Volumes en service de fourniture achetés pour le mois i

16 Gaz Métro utilise l'indice « One month spot index » du *Canadian Gas Price Reporter* (indice
17 mensuel CGPR) comme approximation pour le prix moyen d'approvisionnement des volumes
18 non couverts (P_i^{n-c}).

19 Le coût moyen d'approvisionnement de l'année gazière 2014 a été de 4,10 \$/GJ
20 comparativement à un coût moyen de l'indice CGPR de 4,04 \$/GJ tel qu'illustré au tableau 1 (voir
21 l'annexe B pour les calculs détaillés). Cet écart de 0,06 \$/GJ équivaut à 1,5 % des coûts
22 d'approvisionnement. Au tableau 1, le coût moyen de l'indice CGPR de 4,04 \$/GJ représente le
23 prix moyen d'approvisionnement si aucun dérivé n'avait été transigé. Il correspond à la moyenne
24 des indices mensuels CGPR pondérée par les volumes mensuels achetés par Gaz Métro.

1 La volatilité mensuelle du portefeuille d’approvisionnement calculée sur une base annuelle est de
2 50 % lorsque l’on considère les dérivés, par rapport à 65 % pour l’indice CGPR. Les transactions
3 de dérivés ont donc contribué à réduire la volatilité mensuelle du coût moyen
4 d’approvisionnement.

Tableau 1 : Volatilité mensuelle du portefeuille d’approvisionnement gazier (2014)

	Coût moyen pondéré (\$/GJ)	Volatilité mensuelle
Coût moyen d’approvisionnement	4,10	50 %
Achats couverts (33 %)	4,32	34 %
Achats non couverts (67 %)	4,00	65 %
Indice CGPR²	4,04	65 %

b) Limiter l’impact des hausses de prix

5 Le second objectif du programme de dérivés financiers était de limiter l’impact des flambées de
6 prix du gaz naturel. Pour ce faire, comme mentionné précédemment, Gaz Métro s’était munie
7 d’outils de protection pour l’année gazière 2014.

8 Il est très difficile de juger la performance du programme à limiter la hausse des prix pendant une
9 période de prix faibles et stables. Pour illustrer l’impact qu’aurait eu le portefeuille de couverture
10 sur le coût moyen d’approvisionnement advenant une flambée de prix, Gaz Métro a effectué une
11 analyse de sensibilité. Dans le tableau 2, les gains et pertes des dérivés sont calculés selon une
12 hypothèse de prix de marché constant pour toute l’année gazière. Cette analyse montre à quel
13 niveau les dérivés contractés auraient protégé la clientèle en service de fourniture en cas de
14 flambée de prix.

² Voir l’annexe C pour le détail des indices CRPG pour l’année gazière 2014.

Tableau 2 : Analyse de sensibilité

Scénario de prix (\$/GJ) A	Gain / perte (M\$) B	Volume couvert (PJ)	Volume total (PJ) C	Impact sur volume total (\$/GJ) D = - B / C	Coût moyen pondéré (\$/GJ) = A + D
2,00	-44,4	25,583	77,755	0,57	2,57
3,00	-20,8	25,583	77,755	0,27	3,27
4,00	-6,6	25,583	77,755	0,08	4,08
5,00	7,0	25,583	77,755	-0,09	4,91
6,00	28,8	25,583	77,755	-0,37	5,63
7,00	54,1	25,583	77,755	-0,70	6,30
8,00	79,7	25,583	77,755	-1,02	6,98
9,00	105,3	25,583	77,755	-1,35	7,65

c) Préservation de la position concurrentielle du gaz naturel

1 Le dernier objectif du programme de dérivés financiers était de saisir ce qui était perçu comme
2 une opportunité de marché afin de préserver la position concurrentielle du gaz naturel. En
3 d'autres termes, il s'agissait pour Gaz Métro de tirer avantage des baisses du marché et de se
4 munir d'outils permettant de protéger la position concurrentielle du gaz naturel face à d'autres
5 formes d'énergie. Dans la Cause tarifaire 2013 (R-3809-2012), Gaz Métro avait démontré qu'un
6 prix de 8,15 \$/GJ assurait la compétitivité du gaz naturel à l'intérieur de sa franchise face à la
7 concurrence de l'électricité pour près de 92 % de sa clientèle commerciale (voir annexe D).
8 Suivant les recommandations de l'expert embauché pour élaborer la proposition de programme
9 déposée dans le cadre de la Cause tarifaire 2014, la position concurrentielle n'avait pas été
10 retenue comme objectif dans cette proposition et n'avait donc pas fait l'objet d'une mise à jour.
11 Le portefeuille des dérivés financiers pour les années gazières 2014 et 2015 sera donc analysé
12 en fonction de la position concurrentielle présentée dans la Cause tarifaire 2013.

1 Dans les deux tableaux de cette section, les prix planchers, prix plafonds et limites de protection
 2 sont définis comme suit :

- 3 • Prix plancher = moyenne pondérée par les volumes des prix planchers (pour les colliers
 4 et les CARM)
- 5 • Prix plafond = moyenne pondérée par les volumes des prix fixes (pour les prix fixes et les
 6 PFRM) et des prix plafonds (pour les colliers et les CARM)
- 7 • Limite de protection = moyenne pondérée par les volumes des prix maximums (pour les
 8 PFRM et les CARM)

9 Année gazière 2014

10 Le tableau 3 présente une analyse de sensibilité de la valeur marchande du portefeuille en
 11 fonction de divers scénarios de prix pour l'année gazière 2014. L'année est divisée en deux
 12 saisons, soit l'hiver et l'été. Pour l'hiver 2014, le prix plafond est de 4,79 \$/GJ, tandis que le prix
 13 plafond pour l'été 2014 est de 5,09 \$/GJ. Les prix plafonds ont donc été maintenus bien en deçà
 14 de la position concurrentielle de 8,15 \$/GJ (voir l'annexe D).

Tableau 3 : Analyse de sensibilité pour l'année gazière 2014

31 octobre 2014			
Année gazière 2014 (nov13-oct14)			
	Hiver 2014 (nov13-mars14)	Été 2014 (avr14-oct14)	Total
	Prix du gaz (\$/GJ)	Prix du gaz (\$/GJ)	Prix du gaz (\$/GJ)
Prix plancher	3,16	3,27	3,20
Prix plafond	4,79	5,09	4,89
Limite de protection	n/a	n/a	n/a

15 Année gazière 2015

16 Le tableau 4 présente l'analyse de sensibilité au 31 octobre 2014 pour l'année gazière 2015. Le
 17 prix plafond pour l'année complète est de 4,81 \$GJ. Il est à noter que le prix plafond de 2015
 18 demeure en deçà de la position concurrentielle de 8,15 \$/GJ, établi dans la Cause tarifaire 2013,
 19 et permet en fait de protéger l'ensemble de la clientèle commerciale de Gaz Métro (voir
 20 l'annexe D).

Tableau 4 : Analyse de sensibilité pour l'année gazière 2015

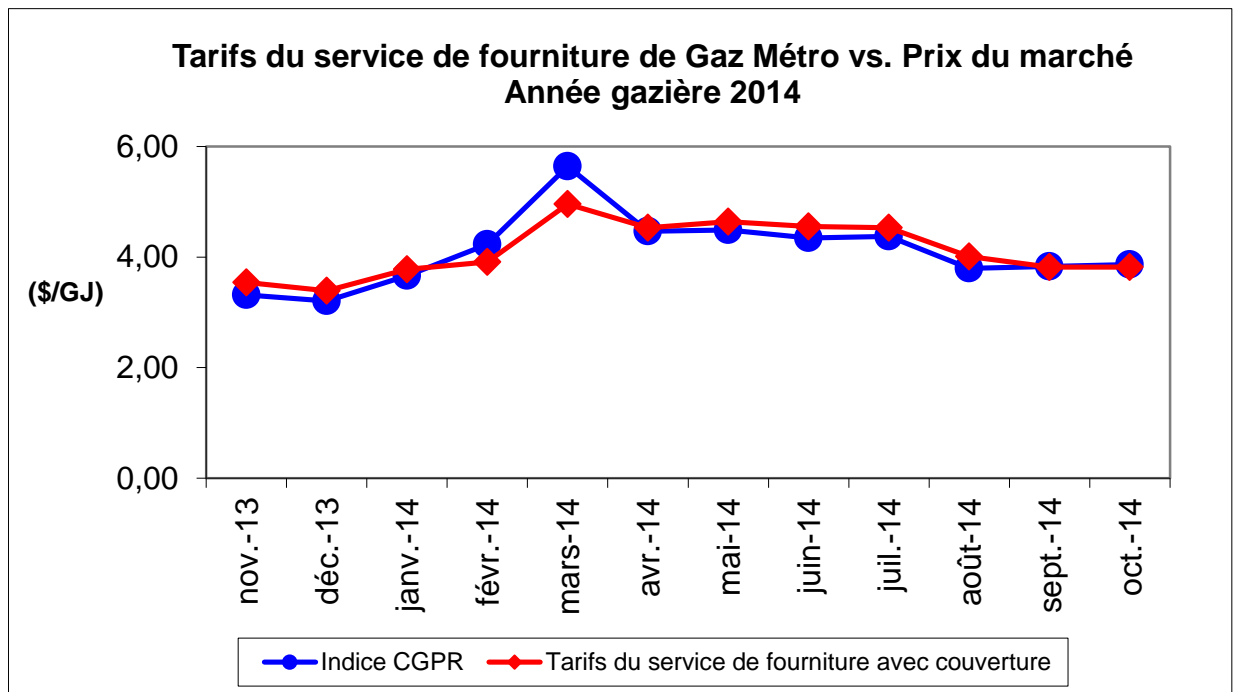
31 octobre 2014			
	Année gazière 2015 (nov14-oct15)		
	Hiver 2015 (nov14-mars15)	Été 2015 (avr15-oct15)	Total
	Prix du gaz (\$/GJ)	Prix du gaz (\$/GJ)	Prix du gaz (\$/GJ)
Prix plancher	3,36	3,32	3,34
Prix plafond	4,80	4,82	4,81
Limite de protection	n/a	n/a	n/a

- 1 Étant donné la suspension du programme, il n'y a aucune transaction couvrant des périodes
- 2 postérieures au 31 octobre 2015.

5. COMPARAISON ENTRE LES TARIFS DU SERVICE DE FOURNITURE ET LES PRIX MENSUELS SUR LE MARCHÉ (INDICE CGPR) / IMPACT NET POUR L'ENSEMBLE DES CLIENTS EN SERVICE DE FOURNITURE

1 Le graphique 3 montre la compétitivité relative des tarifs du service de fourniture de Gaz Métro
 2 par rapport aux prix du marché. De fait, les tarifs du service de fourniture ont été en moyenne
 3 0,5 % moins élevés que les prix mensuels sur le marché (indice CGPR), et leur volatilité
 4 mensuelle calculée sur une base annuelle a été de 23 % moins élevée (50 % vs 65 %) pour la
 5 période de novembre 2013 à octobre 2014. Les données permettant de calculer ces chiffres sont
 6 présentées à l'annexe C.

Graphique 3



6. COÛTS ENCOURUS POUR LES DIFFÉRENTES PRIMES

- 1 Certains outils de protection requièrent le versement de primes. Ces dernières varient
- 2 grandement selon les prix d'exercice visés et le contexte du marché en matière de volatilité.
- 3 Durant l'année gazière 2014, Gaz Métro n'a encouru aucune prime pour l'achat d'outils de
- 4 protection.

7. CONCLUSION

1 Durant l'année gazière 2014, la moyenne des prix de l'indice CGPR pondérée par les volumes
2 achetés a été de 4,04 \$/GJ, soit une augmentation de 25 % par rapport à la moyenne pondérée
3 de 3,00 \$/GJ pour l'année gazière 2013. Les déboursés de l'année gazière 2014 liés aux dérivés
4 ont été très faibles (4,5 M\$), car les indices mensuels CGPR de l'année gazière 2014 sont
5 demeurés à l'intérieur de la fourchette des prix planchers et des prix plafonds de la grande
6 majorité des colliers couvrant l'année gazière 2014.

7 Étant donné la suspension du programme par la Régie, Gaz Métro peut difficilement analyser la
8 performance du programme puisque les résultats auraient été potentiellement différents, n'eût
9 été cette suspension.

10 L'année gazière 2014 a été marquée par une période de hausse de prix causée par des
11 températures plus froides que la normale. Le graphique 3 démontre clairement que, durant cette
12 période, le portefeuille de dérivés a procuré une protection aux clients en service de fourniture. Il
13 a également permis de réduire la volatilité du coût d'approvisionnement au cours de l'année
14 gazière 2014, tel qu'expliqué à la section 4.a).

15 Puisqu'avec la décision D-2014-077, la suspension du programme est devenue définitive,
16 Gaz Métro demande à la Régie d'être dorénavant soustraite de l'obligation de déposer un rapport
17 annuel de performance pour les produits financiers dérivés dans le cadre de son rapport annuel.
18 N'ayant plus de nouvelles transactions de couverture, Gaz Métro soumet que l'analyse de la
19 performance du portefeuille de dérivés s'avère un exercice sans réelle valeur ajoutée. Par
20 ailleurs, les gains et pertes des transactions de couverture restantes peuvent être observés
21 mensuellement dans les rapports du prix du service de fourniture.

22 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi relatif au rapport de performance**
23 **des produits financiers dérivés et d'autoriser Gaz Métro à y mettre fin.**

A N N E X E A

COUVERTURE PAR OUTILS

1. ANNÉE GAZIÈRE 2014

Tableau 1a : Colliers

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix plancher (\$/GJ)	Prix plafond (\$/GJ)
	Début	Fin			
15-oct-10	mai-14	oct-14	2 500	3,75	6,50
06-avr-11	mai-14	oct-14	2 500	4,04	6,00
22-juin-11	nov-13	avr-14	2 500	4,13	5,50
23-juin-11	mai-14	oct-14	2 500	3,90	5,50
20-juil-11	mai-14	oct-14	2 500	3,69	5,50
04-août-11	nov-13	avr-14	2 500	3,99	5,50
29-août-11	nov-13	avr-14	2 500	3,95	5,50
15-sept-11	nov-13	avr-14	2 500	3,95	5,50
13-oct-11	déc-13	avr-14	2 500	3,83	5,50
26-oct-11	déc-13	avr-14	2 500	3,75	5,50
04-nov-11	mai-14	oct-14	2 500	3,61	5,50
07-nov-11	déc-13	avr-14	2 500	3,70	5,50
30-nov-11	déc-13	avr-14	2 500	3,65	5,50
05-déc-11	déc-13	avr-14	2 500	3,54	5,50
06-janv-12	déc-13	avr-14	5 000	3,24	5,00
17-janv-12	déc-13	avr-14	2 500	2,71	5,50
17-janv-12	mai-14	oct-14	2 500	2,74	5,50
24-févr-12	déc-13	avr-14	5 000	3,05	4,50
02-mars-12	déc-13	avr-14	2 500	2,68	4,50
02-mars-12	mai-14	oct-14	2 500	2,63	4,50
07-mars-12	déc-13	avr-14	2 500	2,58	4,50

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix plancher (\$/GJ)	Prix plafond (\$/GJ)
	Début	Fin			
13-avr-12	déc-13	avr-14	2 500	2,60	4,50
17-avr-12	déc-13	avr-14	2 500	2,55	4,50
10-mai-12	mai-14	oct-14	2 500	2,85	4,50
11-mai-12	déc-13	avr-14	2 500	2,98	4,50
14-mai-12	déc-13	avr-14	2 500	2,90	4,50
24-mai-12	déc-13	avr-14	2 500	2,89	4,50
29-mai-12	déc-13	avr-14	2 500	2,80	4,50
06-juil-12	déc-13	mars-14	2 500	3,05	4,50
06-juil-12	déc-13	mars-14	2 500	2,98	4,50
16-juil-12	déc-13	mars-14	2 500	3,00	4,50
26-juil-12	déc-13	mars-14	2 500	3,01	4,50
26-juil-12	déc-13	mars-14	2 500	3,09	4,50
27-juil-12	mai-14	oct-14	2 500	3,01	4,50
02-août-12	déc-13	mars-14	2 500	2,93	4,50
03-août-12	déc-13	mars-14	2 500	2,85	4,50
14-août-12	déc-13	mars-14	2 500	2,77	4,50
20-août-12	déc-13	mars-14	2 500	2,75	4,50
30-août-12	déc-13	mars-14	2 500	2,68	4,50
06-sept-12	déc-13	mars-14	2 500	2,64	4,50
07-sept-12	mai-14	oct-14	2 500	2,48	4,50

Tableau 1b : Contrats d'échange à prix fixe

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix fixe (\$/GJ)
	Début	Fin		
15-oct-10	nov-13	avr-14	2 500	4,97
22-oct-10	nov-13	avr-14	2 500	4,85

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix fixe (\$/GJ)
	Début	Fin		
01-nov-10	nov-13	avr-14	2 500	4,88
08-févr-11	nov-13	avr-14	5 000	4,65
25-févr-11	nov-13	avr-14	2 500	4,58
03-mars-11	nov-13	avr-14	5 000	4,62
08-mars-11	nov-13	avr-14	5 000	4,58
21-mars-11	nov-13	avr-14	5 000	4,80
30-mars-11	nov-13	avr-14	2 500	4,72
07-avr-11	nov-13	avr-14	2 500	4,77
13-avr-11	nov-13	avr-14	2 500	4,75
17-mai-11	nov-13	avr-14	2 500	4,79
03-juin-11	nov-13	avr-14	2 500	4,83
13-juin-11	nov-13	avr-14	2 500	4,75
19-juil-11	nov-13	avr-14	2 500	4,59
20-juil-11	nov-13	avr-14	2 500	4,55

2. ANNÉE GAZIÈRE 2015

Tableau 2a : Colliers

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix plancher (\$/GJ)	Prix plafond (\$/GJ)
	Début	Fin			
11-nov-11	nov-14	avr-15	2 500	4,10	5,50
28-nov-11	nov-14	avr-15	2 500	3,97	5,50
01-déc-11	mai-15	oct-15	2 500	3,79	5,50
05-déc-11	nov-14	avr-15	2 500	3,95	5,50
07-déc-11	nov-14	avr-15	2 500	3,90	5,50
06-janv-12	nov-14	avr-15	2 500	3,70	5,00
10-janv-12	nov-14	avr-15	2 500	3,70	5,00

Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2014, R-3916-2014

Date Transaction	Période		Volumes (GJ/j)	Prix plancher (\$/GJ)	Prix plafond (\$/GJ)
	Début	Fin			
17-janv-12	nov-14	avr-15	2 500	3,39	5,50
17-janv-12	mai-15	oct-15	2 500	3,29	5,50
31-janv-12	nov-14	avr-15	2 500	2,72	5,50
17-févr-12	nov-14	avr-15	2 500	3,19	5,00
02-mars-12	mai-15	oct-15	2 500	3,18	4,50
02-mars-12	nov-14	avr-15	2 500	3,23	4,50
07-mars-12	nov-14	avr-15	2 500	3,11	4,50
12-avr-12	nov-14	avr-15	2 500	3,18	4,50
17-avr-12	nov-14	avr-15	2 500	3,02	4,50
20-avr-12	nov-14	avr-15	2 500	2,94	4,50
10-mai-12	mai-15	oct-15	2 500	3,25	4,50
23-mai-12	nov-14	avr-15	2 500	3,39	4,50
13-juin-12	nov-14	avr-15	2 500	3,20	4,50
30-mai-12	nov-14	avr-15	2 500	3,30	4,50
06-juin-12	nov-14	avr-15	2 500	3,29	4,50
06-juil-12	nov-14	oct-15	2 500	3,25	4,50
27-juil-12	nov-14	avr-15	2 500	3,53	4,50
02-août-12	nov-14	avr-15	2 500	3,36	4,50
03-août-12	nov-14	avr-15	2 500	3,30	4,50
14-août-12	nov-14	avr-15	2 500	3,15	4,50
27-août-12	nov-14	avr-15	2 500	3,13	4,50
07-sept-12	nov-14	oct-15	2 500	2,97	4,50

ANNEXE B

CALCULS POUR LE TABLEAU 1

1 Le tableau ci-dessous présente les données permettant de calculer les coûts moyens
 2 d'approvisionnement et les volatilités du tableau 1. Les formules sont décrites à la section 4.a) du
 3 présent document.

4 Les données nécessaires permettant de reconstituer le tableau 1 sont les suivantes :

- 5 • Détail des transactions de couverture effectuées pour l'année gazière 2014 : se référer à
 6 l'annexe A.

	Achats couverts			Achats non couverts		Coût moyen d'approvisionnement
	Volumes couverts	Pourcentage de couverture	P^c	Volumes non couverts	Indice CGPR P^{n-c}	
	(PJ)		(\$/GJ)	(PJ)	(\$/GJ)	
nov-13	1,800	26 %	4,60	5,204	3,31	3,64
déc-13	4,108	33 %	3,88	8,436	3,20	3,43
janv-14	4,108	34 %	4,09	8,062	3,66	3,81
févr-14	3,710	34 %	4,41	7,075	4,23	4,29
mars-14	4,108	45 %	4,79	4,987	5,64	5,25
avr-14	3,150	42 %	4,59	4,368	4,47	4,52
mai-14	0,775	25 %	4,49	2,383	4,49	4,49
juin-14	0,750	59 %	4,35	0,526	4,35	4,35
juil-14	0,775	22 %	4,38	2,822	4,38	4,38
août-14	0,775	19 %	3,83	3,387	3,80	3,80
sept-14	0,750	22 %	3,86	2,598	3,83	3,84
oct-14	0,775	25 %	3,89	2,325	3,87	3,87
Total	25,583	33 %	4,32	52,173	4,00	4,10
Volatilité mensuelle			34 %		65 %	50 %

A N N E X E C

**CALCULS DE L'IMPACT DES PRODUITS DÉRIVÉS
SUR LE TARIF DU SERVICE DE FOURNITURE**

- 1 Le tableau ci-dessous présente les données permettant de calculer le coût moyen de l'indice
2 CGPR présenté au tableau 1 du présent document (page 11), ainsi que les impacts des produits
3 dérivés sur le tarif du service de fourniture présentés dans la section 5 du présent document
4 (page 15). Les formules sont décrites dans la section 4.a) du présent document (page 10).

	Volume total de gaz en service de fourniture	Tarif du service de fourniture	Indice CGPR
	(PJ)	(\$/GJ)	(\$/GJ)
nov-13	7,004	3,54	3,31
déc-13	12,544	3,39	3,20
janv-14	12,170	3,78	3,66
févr-14	10,785	3,91	4,23
mars-14	9,094	4,96	5,64
avr-14	7,518	4,53	4,47
mai-14	3,158	4,64	4,49
juin-14	1,276	4,55	4,35
juil-14	3,597	4,53	4,38
août-14	4,162	4,01	3,80
sept-14	3,348	3,82	3,83
oct-14	3,100	3,82	3,87
Total	77,755		
Moyenne pondérée		4,02	4,04
Volatilité mensuelle		50 %	65 %

A N N E X E D

PRIX DU GAZ NATUREL À PARITÉ AVEC L'ÉLECTRICITÉ (2012-2013)

- 1 Prix du gaz naturel à parité avec l'électricité pour l'année gazière 2013, comme présenté dans
- 2 la Cause tarifaire 2013 (R-3809-2012).

Prix du gaz naturel à parité avec l'électricité régulière
Année 2012 - 2013

Cas type m3	Service de fourniture (PJ)	Pourcentage service de fourniture	Pourcentage cummulatif	Prix à parité (\$/GJ)
2 000	1,05	1,73%	100,00%	5,66
5 000	3,83	6,30%	98,27%	7,00
50 000	15,28	25,12%	91,97%	8,15
15 000	11,64	19,14%	66,85%	8,17
250 000	13,96	22,95%	47,71%	8,31
600 000	8,99	14,78%	24,76%	8,88
1 000 000	6,07	9,98%	9,98%	9,23
Total commercial	60,83			